LE CHEF

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Entretien avec M. VINCENT, Ministre des Etats-Unis d'Amérique, le vendredi 20 août 1948, à 16 heures

J'ai remis à M. Vincent un aide-mémoire concernant la certification des avoirs bloqués aux Etats-Unis, en insistant sur la nécessité d'une prolongation du délai expirant le ler septembre pour permettre à l'Office suisse de compensation de terminer son travail.

M. Vincent m'a déclaré qu'il partageait - et le Département d'Etat également - le point de vue du Gouvernement suisse sur cette question.

Au cours de l'entretien, j'ai relevé qu'il était profondément regrettable que le Gouvernement américain soit celui avec lequel
la Suisse a, actuellement, le plus de difficultés. La communauté de
vues des deux pays, non seulement dans les problèmes politiques et humains fondamentaux, mais aussi sur le plan économique et financier, devrait engager les Gouvernements à régler amiablement toutes les questions en suspens. Au lieu de cela se développe de plus en plus en Suisse le sentiment qu'il y a dans le Gouvernement américain une hostilité marquée à l'égard de notre pays. On explique par cette hostilité
le retard apporté au règlement des indemnités dues ensuite du bombardement de Schaffhouse, le refus de prolonger le délai dans l'affaire
de la certification, le litige relatif à l'accord de Washington, etc.
J'ai fait allusion à la possibilité de régler une fois pour toutes
ces problèmes irritants.



M. Vincent m'a déclaré qu'il verrait ce qu'il pouvait faire auprès de son Gouvernement pour que celui-ci admette la prolongation de délai sollicitée par le Département politique.

AND THE PROPERTY OF THE PARTY O

M. J.